

# Accompagnant Éducatif Petite Enfance

## CAP AEPE

### Objectif

**Se préparer aux examens du CAP AEPE (auparavant CAP Petite enfance) pour exercer son activité professionnelle dans des établissements ou services d'accueil du jeune enfant, en école maternelle, en accueil collectif de mineurs ou encore à domicile.**

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

### Conditions d'accès

Pas de pré-requis (en dehors du fait d'être âgé de 18 ans minimum dans l'année civile de l'examen)  
Sélection sur lettre de motivation, CV + entretien

### Organisation

- ✓ **Formation théorique en centre** : 17 semaines (336 heures de cours à raison de 15h à 27h hebdomadaires)
- ✓ **Stages pratiques en milieu professionnel** : 14 semaines\*(448 heures)  
*A noter :*
  - \*Longueur variable des stages pratiques selon expériences professionnelles et/ou stages dans le secteur petite enfance déjà réalisés ou réalisés avant le 31 mars 2021. Nous consulter pour plus de précisions.
  - Si l'apprenant.e est employé.e dans une structure petite enfance de moins de 3 ans (crèche, multi-accueil) pendant la formation, aucun stage n'est obligatoire.

### Prochaine session (2020/2021)

**Du 21 septembre 2020 au 12 mai 2021** (épreuves du CAP AEPE en mai 2021)

*Calendrier disponible sur demande*

### Tarif et financements possibles

Coût total de la formation : **1 850 €**

**Financement individuel** : acompte de 500 € à la signature du contrat de formation puis solde par prélèvements mensuels de 150 € sur 9 mois.

**Formation pouvant être financée par CPF** (compte personnel de formation) et/ou **un organisme financeur** (OPCA – OPCO – Pôle Emploi – ANFH – Fongecif / Asso Transition Pro – Agefiph ...) et/ou une **collectivité territoriale** (Unité d'Emploi du département de Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire).

**Parcours Emploi Compétences (PEC)** possible (contrat aidé chez un employeur en crèche ou multi-accueil).

*Sous certaines conditions. Nous consulter (crèches partenaires).*

### Contacts

COMET Formation : [contact@comet-formation.com](mailto:contact@comet-formation.com) - Tel : 02 40 08 25 70

Renseignements et candidatures : Annie BOUCHERIE

## Contenu de la formation CAP AEPE (épreuves professionnelles, en formation continue)

FORMATION EN CENTRE DE FORMATION = 336 H	
<b>EP1 Accompagner le développement du jeune enfant</b>	201 H
Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	
Adopter une posture professionnelle	
Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et l'expérimentation dans un contexte donné	
Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	
Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	
Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant	
<b>EP2 Exercer son activité en accueil collectif</b>	48 H
Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	
Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	
Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	
Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	
<b>EP3 Exercer son activité en accueil individuel</b>	87 H
Organiser son action	
Négocier le cadre de l'accueil	
Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	
Élaborer des repas	
<b>FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL = 448 H de stages (14 semaines)</b>	
<b>4 semaines (= 128 H) en EAJE – crèche ou multi-accueil –</b>	
<b>3 semaines (=96 H) en école maternelle</b>	
<b>7 semaines (= 224 h) au choix dans le secteur petite enfance (EAJE ou école)</b>	
(si employé.e sous contrat de professionnalisation : en EAJE seulement ; pas de stage)	

### En option

Accompagnement à la préparation aux épreuves générales : **+ 30 heures (+ 210 euros)**

EG1 – Français – Histoire-géographie – éducation civique

EG2 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

Chaque mercredi après-midi des semaines impaires (39, 41, 47, 49, 1, 5, 7, 13, 15, 19), de 13h30 à 16h30

### Équipe pédagogique

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur et/ou experts dans le secteur professionnel auquel ils forment.